

Partenariat avec les organisations paysannes pour un développement agricole efficace

Organisations paysannes



©FIDA/Sarah Morgan
Burundi – Programme transitoire de reconstruction après-conflit

Introduction

Les 20 dernières années ont vu naître, dans de nombreux pays en développement, des organisations paysannes (OP), nouvelles et indépendantes, et de plus en plus reconnues comme représentatives des communautés paysannes aux niveaux national, régional et international. Les OP nationales de tous les continents se sont structurées en réseaux régionaux et mondiaux: OP régionales comme EAFF, PROPAC, ROPPA, SACAU and UMNAGRI¹; et plateformes continentales: l'Organisation panafricaine des producteurs agricoles (PAFO) en Afrique, l'Instance de coordination des producteurs familiaux du MERCOSUR (COPROFAM) en Amérique du Sud, et l'Association des agriculteurs d'Asie pour le développement rural durable (AFA) et le Réseau des organisations d'agriculteurs des îles du Pacifique (PIFON) en Asie et dans le Pacifique.

¹ EAFF: Fédération des agriculteurs d'Afrique orientale; PROPAC: Plateforme sous-régionale des organisations paysannes d'Afrique centrale; ROPPA: Réseau des organisations paysannes et de producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest; SACAU: Confédération des syndicats agricoles d'Afrique australe; UMNAGRI: Union maghrébine et nord-africaine des agriculteurs, COPROFAM: Coordinadora de Organizaciones de Productores Familiares del MERCOSUR.

Nombre de ces OP nationales, régionales et continentales sont aujourd'hui membres de mouvements mondiaux, comme La Via Campesina (regroupant 164 OP de 79 pays, avec un total de 200 millions de paysans membres), l'Organisation mondiale des agriculteurs (regroupant 57 OP de 57 pays) et le Réseau intercontinental des organisations d'agriculteurs biologiques.

Influençant et façonnant les politiques dans les domaines de l'agriculture et du développement durable, les OP jouent un rôle inestimable, puisqu'elles garantissent que les petits exploitants peuvent faire entendre leurs voix dans les décisions ayant une incidence sur leur vie. En outre, les OP peuvent être *des acteurs économiques significatifs*, fournissant à leurs membres un large éventail de services économiques clés à l'appui d'une participation rentable aux marchés, contribuant ainsi à des processus de croissance durable et s'attaquant aux défis que représente la réduction de la pauvreté rurale. On peut en trouver des preuves dans de nombreux exemples.

Les OP peuvent apporter une contribution significative au PIB: au **Brésil**, par exemple, la production de 37% du PIB agricole est assurée par des coopératives²; et en **Uruguay**, les coopératives représentent 3% du PIB, et assurent 90% de la production totale de lait et 30% de celle de blé; 60% de la production des coopératives est exportée vers plus de 40 pays à travers le monde³.

Les OP peuvent générer des revenus et des emplois par l'intermédiaire des services qu'elles fournissent. Au **Maroc**, par exemple, la Coopérative agricole et agroalimentaire (COPAG) a adopté un modèle d'entreprise intégré qui garantit la fourniture de services à ses membres, ainsi que la transformation du lait collecté en produits laitiers. À l'heure actuelle, la COPAG détient 25% des parts du marché du lait et des produits dérivés, génère un chiffre d'affaires d'approximativement 310 millions d'USD (3,1 milliards de dirhams) (2011/2012) et crée de l'emploi pour 5 600 personnes.

Autre exemple remarquable, dans le même secteur, est celui de l'Union coopérative des producteurs laitiers du District de Kaira, largement connue sous le nom de Amul, qui est la plus grande organisation de commercialisation de produits alimentaires en **Inde**. Gérée par la Gujarat Cooperative Milk Marketing Federation, son chiffre d'affaires annuel est de 3,4 milliards d'USD (2014/2015). Elle achète chaque jour approximativement 14,85 millions de litres de lait auprès de 18 536 sociétés coopératives laitières villageoises, regroupant 17 organisations membres dans 31 districts et 3,37 millions de producteurs de lait. Le modèle d'Amul à "trois niveaux" de développement du secteur laitier a contribué à faire de l'Inde l'un des plus grands producteurs mondiaux de lait.

Au **Niger**, la Fédération Mooriben (Fédération des unions des groupements paysans du Niger) a mis au point, à l'intention de ses membres, un ensemble de services comprenant la formation, des banques de céréales, des boutiques, des lignes de crédit et des stations de radio communautaire. Les banques de céréales et les boutiques, en particulier, ont profondément changé les pratiques agricoles. Auparavant, les paysans consommaient ou vendaient toute leur récolte, et accumulaient des dettes auprès des commerçants. Cette dépendance a diminué depuis la création des banques de céréales. Les boutiques de Mooriben ont amélioré l'accès des paysans à des semences de qualité et à d'autres intrants agricoles, et les agriculteurs sont maintenant capables de choisir en connaissance de cause entre divers intrants pour améliorer leur productivité. Cela explique en partie pourquoi Mooriben est l'une des organisations de la société civile à laquelle le Ministère de l'agriculture a souvent fait appel pour la distribution de semences

Encadré 1. Les organisations paysannes: définition

Les OP sont définies comme des organisations professionnelles autonomes de type coopératif regroupant des petits exploitants, des agriculteurs familiaux et des producteurs ruraux, y compris des pasteurs, des pêcheurs artisanaux, des paysans sans terre et des peuples autochtones. Elles sont structurées au-delà du niveau de base ou des communautés, aux niveaux local, national, régional ou mondial, sur la base d'un produit ou d'un territoire. Cette définition inclut toutes les formes d'associations, de coopératives, d'unions et de fédérations de producteurs.

² Source: FAO (<http://www.fao.org/parteneriats/cooperatives/en/>).

³ Institut national de statistiques, *Censo Nacional De Cooperativas Y Sociedades De Fomento Rural*, 2008-2009 (<http://www.ine.gub.uy/>).

dans le cadre de la gestion des crises alimentaires. Son expérience dans la création des banques de céréales et des boutiques d'intrants lui a permis de couvrir les besoins alimentaires d'environ 37% de la population pauvre au cours des mois critiques de la famine de 2005⁴.

Les exemples ci-dessus montrent comment les OP, et en particulier les coopératives agricoles, peuvent jouer un rôle clé dans l'amélioration des conditions de vie de millions de petits exploitants agricoles et de leurs familles. À l'échelle mondiale, les coopératives créent des emplois pour plus de 100 millions de personnes et contribuent à accroître la productivité agricole et à élargir l'accès aux services financiers et aux services publics essentiels.

L'appui au développement des OP constitue donc une stratégie décisive pour donner aux petits exploitants l'autonomie nécessaire pour améliorer leur présence sur le marché et s'assurer d'une part accrue de la valeur ajoutée dans le secteur agricole.

Reconnaissance, sur la scène internationale, du rôle des OP dans l'agriculture et le développement durable

Le rôle des OP en tant que représentantes de la communauté paysanne aux niveaux national, régional et international est aujourd'hui de plus en plus reconnu.

Les Nations Unies ont proclamé 2012 Année internationale des coopératives et 2014 Année internationale de l'agriculture familiale. Dans la résolution adoptée à l'occasion de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (Addis-Abeba, juillet 2015), l'Assemblée générale des Nations Unies avait invité les organismes compétents à renforcer leur coordination et leur collaboration pour accroître leurs efforts en vue d'"améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition" et d'accorder "une attention particulière aux petits exploitants et aux agricultrices, ainsi qu'aux coopératives agricoles et aux réseaux d'exploitants agricoles" en améliorant l'accès aux marchés, en instaurant un climat interne et international favorable et en renforçant la coordination des nombreuses initiatives prises dans ce domaine, telles que le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA)⁵.

Ces manifestations reconnaissent le rôle inestimable que jouent les OP à divers titres: façonner les politiques concernant l'agriculture et le développement durable, fournir des services aux petits exploitants; générer des emplois et de l'intégration sociale, réduire la pauvreté et améliorer la sécurité alimentaire.

Les OP et le FIDA: un partenariat de longue date stimulé par le Forum paysan

Le FIDA considère depuis longtemps que les OP sont des parties prenantes jouant un rôle central dans la défense des intérêts des populations rurales pauvres, et il a accentué son appui au renforcement de leurs capacités. Il a aussi accru sa collaboration avec les OP en tant qu'interlocutrices et partenaires dans les programmes de développement et dans la concertation sur les politiques, aussi bien comme représentantes des producteurs ruraux que comme institutions fournissant des services à leurs



⁴ P. Develtere, I. Pollet et F. Wanyama. *Cooperating out of Poverty: The Renaissance of the African Cooperative Movement* (OIT/Institut de la Banque mondiale, 2007).

⁵ Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 27 juillet 2015. 69/313. Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (Programme d'action d'Addis-Abeba) (http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/69/313&referer=/english/&Lang=F).

membres et jouant un rôle de premier plan dans le développement rural.

Depuis 2006, le Forum paysan du FIDA a constitué le cadre général guidant le partenariat et orientant son développement (pour plus de précisions, voir l'encadré 2).

Le processus du Forum paysan a contribué de façon directe à améliorer les partenariats opérationnels au niveau des pays et, par conséquent, à l'efficacité des programmes financés par le FIDA. Le partenariat entre le FIDA et les OP fait aujourd'hui partie du mode opératoire du FIDA.

L'importance décisive de l'autonomisation sociale et économique des populations rurales, tant individuellement que collectivement, est également reconnue par le Cadre stratégique du FIDA 2016-2025. Le document réaffirme que le Fonds "intensifiera l'assistance qu'il offre aux institutions rurales et aux organisations de producteurs" et qu'"il les aidera à devenir plus inclusifs et efficaces en renforçant durablement les capacités des populations rurales et leur accès aux actifs, aux technologies, aux services et aux marchés dont ils ont le plus besoin pour pouvoir monter des entreprises agricoles et non agricoles rentables⁶". Le FIDA continuera également à promouvoir activement la capacité des OP à participer aux différents processus – politiques, institutionnels et programmatiques – aux niveaux local, national et international, affectant l'agriculture et les économies rurales⁷.

Encadré 2. Le Forum paysan

Le Forum paysan a été créé en 2005 comme plateforme de consultation et de dialogue entre le FIDA et les organisations paysannes et de producteurs ruraux. Le Forum paysan est un processus permanent, ascendant, couvrant les opérations appuyées par le FIDA sur le terrain et la concertation sur les politiques. Pleinement aligné sur les objectifs stratégiques du FIDA et plongeant ses racines dans un partenariat concret aux niveaux national et régional, le Forum paysan se réunit tous les deux ans pour une consultation mondiale, en marge de la session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

Le Forum paysan est un instrument qui permet de rendre compte de l'efficacité en matière de développement, notamment dans le domaine de l'autonomisation des populations rurales pauvres et de leurs organisations. Il constitue aussi une interface entre les interventions de développement rural en faveur des pauvres et le processus de renforcement des capacités des organisations paysannes et de producteurs ruraux (y compris les organisations de pêcheurs artisanaux, de pasteurs, de paysans sans terre et de peuples autochtones). Le Forum paysan obéit aux principes de non-exclusion, pluralisme, ouverture et flexibilité; il fait fond, lorsque cela est possible, sur les forums existants afin d'éviter les chevauchements; et il reconnaît les organisations existantes et ouvre, le cas échéant, de nouveaux espaces.

On trouvera des informations complémentaires sur le site web du FIDA:

<https://www.ifad.org/web/guest/farmers-forum>

Pourquoi est-il essentiel, pour le FIDA, de s'engager auprès des OP?

Le partenariat avec les OP accroît la pertinence, l'efficacité et la durabilité à long terme des actions appuyées par le FIDA. Les caractéristiques des OP, telles qu'elles sont décrites ci-dessous, indiquent pourquoi elles sont considérées comme des partenaires clés pour les projets financés par le FIDA⁸.

- **Les OP en tant qu'organisations de petits exploitants: améliorer le ciblage des opérations du FIDA.** Les OP sont des institutions de type coopératif regroupant des petits exploitants, qui représentent le groupe cible du FIDA. L'un des principes fondamentaux de la politique du FIDA en matière de ciblage est que l'appropriation par les pays est essentielle pour que les activités de développement aient un impact positif et durable. La mesure dans laquelle les ruraux pauvres

⁶ Cadre stratégique du FIDA 2016-2025, Favoriser une transformation inclusive et durable du monde rural.

⁷ *Ibid.*

⁸ La publication FIDA/WCA "Pour un partenariat efficace avec les organisations paysannes et de producteurs ruraux" présente un ensemble plus complet de principes clés pour l'intervention en appui aux OP.

eux-mêmes et leurs organisations s'engagent ensemble à réduire la pauvreté rurale "détermine largement la mesure dans laquelle ces priorités sont mises en œuvre"⁹. Il est donc essentiel de collaborer avec les OP pour que les projets et programmes appuyés par le FIDA atteignent les groupes cibles et que ceux-ci en tirent des avantages.

- **Représentativité des OP: accroître la pertinence des projets.** Les OP représentatives et regroupant des petits exploitants agricoles constituent un point d'entrée essentiel pour comprendre les besoins des petits exploitants et définir leurs priorités en termes de développement rural et agricole dans une zone donnée. Le partenariat avec ces OP est donc important pour adapter les activités des projets aux besoins des petits agriculteurs, et assurer ainsi la pertinence de l'action du FIDA.
- **Rôle des OP: renforcer l'impact des interventions du FIDA.** Les OP sont essentielles pour établir, dans de meilleures conditions, des liaisons entre les petits exploitants et les débouchés commerciaux car elles créent d'importantes économies d'échelle en amont et de la production primaire en aval, et elles peuvent aussi élargir le contrôle des petits exploitants sur les segments qui, dans les filières, apportent une valeur ajoutée. Les OP ont également un rôle essentiel à jouer dans la représentation des intérêts de leurs membres non seulement dans la négociation de contrats avec les acheteurs, mais aussi dans les échanges avec les autorités gouvernementales sur les grandes questions relevant des pouvoirs publics. Le partenariat avec elles est donc un moyen de haute importance pour le Fonds, pour permettre aux petits exploitants de participer aux marchés de manière lucrative et promouvoir "une gouvernance, des politiques et des institutions plus favorables à l'agriculture et au développement rural"¹⁰.
- **Rentabilité des services économiques des OP: les OP en tant que partenaires commerciaux.** Les OP offrent à leurs membres une gamme de services économiques (comme la fourniture d'intrants, des installations de stockage, des possibilités de commercialisation collective, un accès au crédit, de l'équipement et des services de conseil agricole) qui permettent aux petits exploitants d'accroître leur productivité, de réduire le risque, de gérer leur production et d'augmenter leur revenu. Pour les acteurs se situant en aval dans les filières agricoles et alimentaires, les OP constituent des partenaires commerciaux pertinents étant donné qu'elles peuvent accroître la quantité et la qualité de l'offre et la grouper pour en faciliter la collecte. Le partenariat avec les OP représente un aspect clé de la réalisation de l'un des objectifs stratégiques du FIDA qui est d'accroître les avantages que les populations rurales pauvres tirent de leur intégration au marché¹¹.
- **Durabilité des activités.** Les OP sont les principaux acteurs du développement agricole et rural de leurs régions parce qu'elles sont enracinées dans la dynamique agricole, économique, politique et sociale du pays. Il est donc essentiel de nouer des partenariats avec elles afin de favoriser la durabilité des activités financées par le FIDA.

Au cours de la décennie écoulée, le partenariat entre le FIDA et les OP a été influencé par le processus du Forum paysan, qui a permis aux OP d'exprimer avec clarté leurs préoccupations, leurs demandes et leurs recommandations pour une amélioration des modalités de collaboration. Le partenariat entre le FIDA et les OP s'exprime au travers des types de collaboration suivants:

- appui à la participation systématique des OP à la formulation des stratégies de pays et à la conception des projets;
- appui au développement de partenariats tripartites entre les gouvernements, le FIDA et les OP pour l'exécution de projets d'investissement financés par le FIDA;

⁹ Politique du FIDA en matière de ciblage – Atteindre les ruraux pauvres.

¹⁰ Cadre stratégique du FIDA 2016-2025.

¹¹ *Ibid.*

- appui direct aux OP par le biais de programmes de dons régionaux, et appui à la participation des OP aux plateformes d'élaboration des politiques et de concertation sur les politiques.

Appui à la participation systématique des OP à la formulation des stratégies de pays et à la conception des projets

On a observé, au cours des deux dernières années, une évolution positive dans la fréquence de la participation des OP à la formulation des stratégies de pays (programme d'options stratégiques pour le pays – COSOP), mais des résultats moins positifs pour ce qui concerne leur participation à la conception des projets financés par le FIDA¹².

Le portefeuille du FIDA au **Mali** offre un exemple très positif. Au cours des dernières années, les OP ont considérablement participé à l'examen et la conception du COSOP. Deux éléments clés ont rendu cela possible: i) l'ensemble du processus a été piloté par l'OP faîtière, la Coordination nationale des organisations paysannes – Mali (CNOP-Mali), qui y a associé tous les réseaux d'OP, y compris les chambres d'agriculture; ii) tous les choix et actions ont été élaborés et largement partagés avec le personnel du FIDA. Les OP ont aussi participé à la conception de projets. Dans le cas du Projet de formation professionnelle, d'insertion et d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes ruraux (FIER)¹³ au Mali, les contributions et recommandations ont été examinées et partagées par les OP à l'occasion d'un atelier spécialement organisé entre deux missions de formulation puis intégrées à la conception.

En **Amérique latine**, et en particulier dans la sous-région du MERCOSUR, l'initiative REAF-MERCOSUR¹⁴ (voir ci-dessous et la Note pratique pour des détails complémentaires) et la mise en œuvre à l'échelon national des grandes orientations décidées au niveau régional ont eu des incidences positives sur la stratégie de ciblage des programmes de pays du FIDA. S'appuyant sur l'expérience du **Brésil**, où des registres nationaux ont été utilisés avec succès pendant de nombreuses années pour le ciblage, des registres nationaux des producteurs familiaux ont été créés, sur le même modèle, en **Argentine**, au **Paraguay** et en **Uruguay**. Cela a permis aux projets du FIDA dans les pays concernés d'améliorer de façon significative leurs méthodologies de ciblage et, par conséquent, la stratégie et la conception des projets

Appui au développement de partenariats tripartites entre les gouvernements, le FIDA et les OP pour l'exécution de projets d'investissement financés par le FIDA

L'appui apporté à des partenariats dans le cadre de l'exécution de projets en cours financés par le FIDA représente la principale forme de relation entre les OP et le FIDA. On peut en trouver plusieurs exemples dans le portefeuille du FIDA.

En **Guinée**, le Programme national d'appui aux acteurs des filières agricoles (PNAAFA)¹⁵ est un projet financé par le FIDA dans lequel les OP, partenaires stratégiques responsables de l'exécution de composantes du projet, sont membres du comité de pilotage (avec une participation majoritaire), et exercent également des responsabilités en matière de planification, de suivi et d'information.

Dans de nombreux pays de la Division Amérique latine et Caraïbes du FIDA, comme le **Honduras**, le **Nicaragua** et le **Paraguay**, des projets financés par le FIDA appuient des groupes d'agriculteurs et leurs associations par des interventions combinant le financement de plans d'affaires et le renforcement des capacités institutionnelles. L'approche est souple, impulsée par la demande et favorise l'autonomisation, étant donné que, dans la plupart des cas, les fonds destinés à la mise en œuvre des plans d'affaires sont directement acheminés par l'intermédiaire des OP.

¹² Commission de l'agriculture familiale du MERCOSUR.

¹³ Formation professionnelle, insertion dans les filières agricoles et appui à l'entrepreneuriat des jeunes ruraux.

¹⁴ Commission de l'agriculture familiale du MERCOSUR.

¹⁵ PNAAFA: Programme national d'appui aux acteurs des filières agricoles.

En Afrique orientale et australe, des entreprises de transformation lancées à l'initiative des paysans et dont les OP sont les actionnaires sont également encouragées.

Au **Rwanda**, le PRICE¹⁶ appuie les investissements réalisés par les coopératives de producteurs de thé en tant qu'actionnaires d'usines de thé, reproduisant à plus grande échelle et améliorant le modèle opérationnel de partenariat public-privé-producteurs (4P) élaboré dans le cadre du PDCRE¹⁷. En **Ouganda**, le Kalangala Oil Palm Growers Trust collabore en qualité d'intermédiaire, dans le cadre du VODP2¹⁸, avec le secteur privé au nom des petits exploitants et fournit un appui technique et un financement pour encourager le développement des agriculteurs. À **Madagascar**, des organisations nationales de coordination et des organisations de niveau régional, en partenariat avec les chambres régionales d'agriculture, signent des accords avec l'AROPA pour l'exécution de leurs plans de développement professionnel en rapport avec la fourniture de services à leurs membres.

Appui direct aux OP par le biais de programmes de dons régionaux, et appui à la participation des OP aux plateformes d'élaboration des politiques et de concertation sur les politiques

Comme elles l'ont demandé dans le contexte du Forum paysan, les OP sont aussi les bénéficiaires directes de dons spécifiques, spécialement destinés à des plateformes régionales, comme précisé ci-après.

Dons régionaux en Afrique et en Asie

- Le Programme d'appui aux organisations paysannes africaines (PAOPA) a été lancé sous forme de programme pilote (2009-2012) pour renforcer la capacité des OP africaines à exercer une influence sur les politiques et les programmes d'appui concernant l'agriculture, le développement rural et la sécurité alimentaire. Le PAOPA a contribué de façon significative à améliorer la professionnalisation et la consolidation des fonctions fondamentales des OP, avec pour résultat un changement notable en termes de leur participation à l'élaboration des politiques, spécialement au niveau des processus du PDDAA. La phase principale du programme (2013-2017) fait fond sur les succès et les enseignements tirés de la phase pilote et reproduit à plus grande échelle les activités et la portée du programme. Outre les composantes d'appui institutionnel et d'appui à la formulation des politiques, le programme appuie le développement de services économiques pour que les OP facilitent l'intégration des petits exploitants dans les filières. L'appui se concentre sur un petit nombre de cas, et a pour but d'évaluer leurs résultats et leur impact et de systématiser les expériences réussies grâce à la génération et au partage de savoirs. On s'attend à ce que les savoirs produits jouent un rôle de



©FIDA/Susan Beccio
Viet Nam – Programme d'amélioration de la participation des pauvres aux marchés

¹⁶ PRICE: Projet d'amélioration des revenus ruraux grâce aux exportations.

¹⁷ PDCRE: Projet de développement des cultures de rente et d'exportation.

¹⁸ VODP2: Projet de développement de la production d'huile végétale, Phase 2.

catalyseur dans la conclusion de contrats et de partenariats avec d'autres acteurs de la filière, permettant ainsi aux OP de se présenter comme des intermédiaires efficaces dans l'offre de services ayant un impact sur les moyens d'existence au niveau des exploitations. Le caractère unique de cette approche tient au fait qu'elle est exclusivement impulsée par la demande et qu'elle apporte un appui aux plans stratégiques des OP. La phase principale du PAOPA est exécutée par des OP régionales (EAFF, PROPAC, ROPPA, SACAU, UMNAGRI) et continentales (PAFO) et leurs membres nationaux dans 49 pays.

- Le **Programme de coopération à moyen terme (MTCP)** a été lancé en 2009 pour répondre aux OP qui avaient demandé que soit encouragée l'inclusion des petits exploitants agricoles et de leurs organisations dans les concertations sur les politiques à divers niveaux, et que soient renforcées les plateformes d'OP régionales, sous-régionales et nationales en Asie. Compte tenu des résultats positifs de la première phase du programme, les OP nationales et leurs réseaux régionaux ont proposé une deuxième phase (2013-2017)¹⁹ pour consolider les résultats et développer davantage la gamme des services offerts à leurs membres. L'Association des agriculteurs d'Asie pour le développement rural durable et La Via Campesina exécutent actuellement le programme, qui appuie plus de 150 OP, représentant 20 millions de paysans membres, de pays de la région – Asie du Sud, Asie du Sud-Est et Pacifique.

Le FIDA a accru son partenariat avec les OP grâce à des dons qui ont aussi permis le développement et le renforcement d'alliances essentielles avec les acteurs pertinents au bénéfice des OP et de leurs membres. En particulier:

- Le renforcement d'**importants partenariats et alliances avec d'autres donateurs**, comme l'Union européenne, l'Agence française de développement et la Direction du développement et de la coopération de la Confédération suisse, a contribué à un accroissement de l'appui financier aux OP et, en dernière analyse, a renforcé les OP à travers le monde par le biais d'un renforcement des capacités auquel est apporté un appui direct.
- Le **renforcement du partenariat technique avec AgriCord** a contribué au renforcement des capacités des OP au niveau national, en particulier par le biais d'un programme conjoint²⁰ appuyant la participation des OP aux projets et programmes de pays du FIDA, et améliorant le suivi-évaluation de leur participation à ces activités. AgriCord exécute actuellement deux dons acheminés par l'intermédiaire du FIDA, à savoir Paysans contre la pauvreté/AFRICA (FFP/AFRICA)²¹ et Paysans contre la pauvreté/ASEAN (FFP/ASEAN)²². Le FFP présente une forte complémentarité avec le PAOPA et le MTCP, puisqu'il utilise une approche impulsée par la demande pour les initiatives individuelles, et qu'il appuie principalement des OP locales, tandis que le PAOPA et le MTCP adoptent une approche stratégique et concentrent leurs efforts essentiellement sur les OP nationales et régionales.

Appui à la participation des OP à l'élaboration des politiques

Le FIDA appuie la participation des OP aux plateformes d'élaboration des politiques et à la définition de positions de plaidoyer et de normes d'action des pouvoirs publics favorisant une agriculture familiale durable, comme l'illustrent les exemples suivants.

- Le **programme REAF-MERCOSUR** encourage, depuis près de 15 ans, une concertation régionale inclusive sur les politiques dans les pays du marché commun du cône Sud. L'une de ses

¹⁹ AROPA: Projet d'appui au renforcement des organisations paysannes et aux services agricoles.

²⁰ Renforcement des capacités des organisations paysannes en rapport avec les projets et programmes de pays du FIDA.

²¹ Le programme est appuyé par l'Union européenne (11,9 millions d'EUR) et AgriCord (8,3 millions d'EUR) pour un total de 20,2 millions d'EUR.

²² Le budget du programme, d'un montant de 7,5 millions d'EUR, est financé par l'UE (7 millions d'EUR) et par un appui direct (0,5 million d'EUR) d'agences bilatérales aux membres d'AgriCord.

principales réalisations a consisté en la création de la REAF, une plateforme à laquelle participent des représentants de haut niveau des pouvoirs publics et des agriculteurs qui apportent des contributions significatives à l'élaboration de politiques publiques à l'appui de l'agriculture familiale. Un nouveau programme de don a été élaboré au cours de la période 2012-2013 pour permettre la poursuite de l'appui à l'inclusion des OP dans la concertation sur les politiques, et le partage de l'expérience de la REAF-MERCOSUR avec d'autres pays et d'autres régions.

- Un appui a été apporté à l'EAF ("*Fédération est-africaine des paysans*") pour l'élaboration de la loi sur les sociétés coopératives dans la Communauté de l'Afrique de l'Est. L'EAF a coordonné plusieurs sources de financement provenant de donateurs (y compris des sources provenant du FIDA au titre du PAOPA) au cours d'un long processus d'action des pouvoirs publics aboutissant à l'élaboration d'une législation régionale sur les coopératives, approuvée en janvier 2015 par l'Assemblée de la communauté de l'Afrique de l'Est.

Objet du kit d'information

Ce kit d'information vise à fournir des orientations sur l'établissement de partenariats durables avec des OP dans le cadre de projets du FIDA qui considèrent les OP comme des partenaires pertinents et non plus simplement comme des bénéficiaires d'activités financées par le FIDA.

- **Public cible.** le kit d'information est conçu à l'intention des chargés de programme de pays, des équipes de conception du projet, des membres des groupes d'examen par les pairs, des directeurs de projet et des unités de gestion de projet qui auront à concevoir des projets appuyant le développement d'OP et leur capacité à fournir des services économiques à leurs membres en vue d'établir des liaisons entre les petits exploitants pauvres et les débouchés commerciaux.
- **Type d'OP.** Le kit d'information prend uniquement en considération: i) les OP existantes dans les zones d'intervention choisies qui incluent des groupes cibles du FIDA et disposent d'un niveau minimum de structuration et d'une capacité de croissance; et ii) les coopératives, unions, fédérations ou associations de paysans représentant des groupes d'agriculteurs locaux. Il ne fait pas référence aux groupes d'agriculteurs locaux de base.
- **Thème central du kit d'information.** Bien que les petits exploitants nouent des relations commerciales avec d'autres parties prenantes par le biais d'un très grand nombre de modalités (marchés au comptant ou très dispersés, arrangements d'agriculture sous contrat et contrats avec des agriculteurs chefs de file, par exemple), ce kit d'information concerne une modalité spécifique de commercialisation par l'intermédiaire d'OP appartenant à des petits exploitants agricoles et jouant un rôle dans les filières.
- **Approche et problèmes clés.** Le kit d'information vise à apporter un appui à tous ceux qui doivent aborder les questions ci-après lorsqu'ils nouent des partenariats avec des OP: i) comment améliorer le recensement des OP dans les zones géographiques concernées; ii) comment mieux comprendre les forces des OP et les difficultés auxquelles elles font face dans la fourniture de services pour l'établissement de liaisons entre les petits agriculteurs qui en sont membres et les débouchés commerciaux; et iii) comment concevoir les types d'appui nécessaire pour améliorer le développement durable des OP (par exemple, type d'activités, modalités d'exécution, structures institutionnelles). Compte tenu de la complexité et de la diversité, tant des contextes nationaux que des OP, le kit d'information ne comporte pas de prescriptions rigoureuses. Elle propose plutôt une vue d'ensemble des différentes approches utilisées par le FIDA lorsqu'il noue des partenariats avec les OP en vue de concevoir ses stratégies et ses programmes et d'exécuter les projets qu'il appuie.

Ce kit d'information est conçu comme un complément à d'autres instruments élaborés par la Division des politiques et du conseil technique du FIDA en termes de focalisation et de type d'OP couvertes.

- *Comment analyser et développer le capital social des organisations de petits exploitants agricoles.* Cette note pratique met l'accent sur les groupes locaux et d'agriculteurs de base et présente un cadre conceptuel et des suggestions concrètes ainsi que des outils afin d'aider les praticiens à rassembler et résumer de façon systématique les informations recueillies au cours des missions de conception. Elle fournit en particulier des orientations sur la marche à suivre pour la conduite d'une analyse des institutions et organisations de petits exploitants, et sur la manière d'utiliser l'information recueillie pour élaborer un plan de développement des capacités.
- *Comment réaliser des projets de développement des filières de produits de base: inclusion durable des petits exploitants dans les filières agricoles.* Cette note pratique propose des orientations précieuses pour aider les praticiens à analyser et concevoir les filières dans le contexte des stratégies de pays et de l'exécution de projets/programmes.
- *Comment nouer des partenariats public-privé-producteurs (4P) dans les filières agricoles.* Cette note pratique fournit aux équipes de conception de projet des orientations sur la manière de concevoir une composante 4P et d'appuyer l'exécution des 4P dans le cadre des projets financés par le FIDA.
- *Comment renforcer des organisations à assise communautaire axées sur un produit: stratégies décisionnelles et options de conception organisationnelle.* Cette note pratique a été élaborée pour guider les praticiens et les agriculteurs dans le choix du type le plus approprié d'organisation et d'arrangement organisationnel pour une collaboration efficace avec le secteur privé au cours de la conception et de l'exécution des projets/programmes.

Structure du kit d'information

Le kit d'information comprend le présent **Aperçu**, qui offre une vue d'ensemble de l'engagement du FIDA auprès des organisations paysannes pour un développement plus efficace des petits exploitants, et les parties suivantes:

- **Note pratique: Partenariat avec les organisations paysannes pour un développement agricole efficace** . La note comprend trois modules distincts:
 - Module 1: **Quand et comment réaliser la cartographie et le profilage des organisations paysannes**
 - Module 2: **Comment aider les organisations paysannes à concevoir leur plan d'affaires**
 - Module 3: **Soutenir les modèles opérationnels des organisations paysannes**

Références

- Collectif Stratégies Alimentaires (CSA)**, Sécurité alimentaire et organisations intermédiaires: évaluation et identification des besoins de renforcement des capacités des organisations paysannes dans six pays de l'UEMOA et de la CEDEAO, Rapport pays Sénégal, 2009 (http://www.csa-be.org/IMG/pdf_Rapport_Senegal_FINAL.pdf).
- Documents en rapport avec le Forum paysan**, notamment le rapport "Partnership in Progress" et les rapports des réunions mondiales (<https://www.ifad.org/web/guest/farmers-forum>).
- ICA**, Global 300, Report 2010, The world's major co-operatives and mutual businesses (<https://ica.coop/en/global-300>) and (https://www.aciamericas.coop/IMG/pdf/global300_report2011.pdf)
- FIDA**, Cadre stratégique 2016-2025, Favoriser une transformation inclusive et durable du monde rural (<https://www.ifad.org/documents/10180/7a32b348-0c7b-4e8c-85ab-c3a7852836ac>)
- FIDA**, Politique en matière de ciblage – Atteindre les ruraux pauvres (<https://www.ifad.org/documents/10180/ee5dfedf-de44-45e6-bf31-2d54294d6ad5>).
- FIDA/PTA**, kit d'information: Strengthening smallholder institutions and organizations (https://www.ifad.org/topic/institutions/overview/tags/knowledge_notes).
- FIDA/PTA**, How to do commodity value chain development projects: Sustainable inclusion of smallholders in agricultural value chains (https://www.ifad.org/topic/institutions/overview/tags/knowledge_notes).
- FIDA/PTA**, How to strengthen community-based commodity organisations: Decision-making strategies and organizational design options (https://www.ifad.org/topic/institutions/overview/tags/knowledge_notes).
- FIDA/PTA**, Note pratique: partenariats public-privé-producteur (4P) dans les filières agricoles (https://www.ifad.org/topic/value_chain/overview/tags/knowledge_notes).
- FIDA**, Programme national d'appui aux acteurs des filières agricole (Guinée), rapport de conception du projet.
- FIDA**, Projet d'amélioration des revenus ruraux grâce aux exportations (Rwanda), rapport de conception du projet.
- FIDA**, Projet de développement des cultures de rente et d'exportation (Rwanda), rapport de conception du projet.
- FIDA**, Projet d'appui au renforcement des organisations paysannes et aux services agricoles (AROPA), rapport de conception du projet.
- FIDA**, Projet de développement de la production d'huile végétale (Ouganda), rapport de conception de projet.
- FIDA**, Projet de développement des filières au profit des pauvres dans les couloirs de Maputo et de Limpopo (Mozambique), rapport de conception du projet.
- FIDA**, Programme d'appui aux organisations paysannes africaines (PAOPA), rapport de conception du projet (voir www.sfoap.net) et rapport d'évaluation de la phase pilote.
- FIDA**, Programme de coopération à moyen terme (MTCP), rapport de conception du projet (voir <http://www.asiapacificfarmersforum.net/>).
- FIDA**, Paysans contre(nt) la pauvreté/AFRIQUE (FFP/AFRICA), document de conception.
- FIDA**, Paysans contre(nt) la pauvreté /ASEAN (FFP/ASEAN), document de conception.
- FIDA/WCA**, Pour un partenariat efficace avec les organisations paysannes et de producteurs ruraux
- OIT**, CoopAFRICA, Document de travail n° 10, Surviving liberalization: the cooperative movement in Kenya, F.O. Wanyama.
- Instituto Nacional de Estadística**, Censo nacional de cooperativas y sociedades de fomento rural, 2008-2009.
- UK Aid**, Ministère du développement international, Document de travail. Working with co-operatives for poverty reduction.
- Nations Unies**, Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 27 juillet 2015. 69/313. Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (Programme d'action d'Addis-Abeba)



©FIDA/ Pablo Corral Vega
Pérou – Projet de gestion des ressources
naturelles dans la Sierra méridionale

Auteur

Roberto Longo

Spécialiste technique supérieur, Organisations paysannes et marchés
Division des politiques et du conseil technique
courriel: r.longo@ifad.org

Remerciements

La rédaction de cette brochure est le fruit d'une intense collaboration, et l'auteur souhaite remercier les trois consultants qui y ont apporté d'importantes contributions: **Pierre Baris, Valeria Galletti, et Fanny Grandval**. Des remerciements particuliers doivent aussi être adressés aux membres du groupe d'examen collégial au sein de la Division des politiques et du conseil technique du FIDA pour leurs précieux commentaires, ainsi qu'aux participants à la session informelle de la réunion mondiale du Forum paysan tenue le 17 février 2016.

Contact

Maria-Elena Mangiafico

Chargée de la gestion des savoirs et des dons
Division des politiques et du conseil technique
courriel: m.mangiafico@ifad.org

Mars 2018



Fonds international de développement agricole
Via Paolo di Dono, 44 - 00142 Rome, Italie
Téléphone: +39 06 54591 - Télécopie: +39 06 5043463
Courriel: ifad@ifad.org
www.ifad.org

 ifad-un.blogspot.com
 www.facebook.com/ifad
 instagram.com/ifadnews
 www.twitter.com/ifadnews
 www.youtube.com/user/ifadTV